

Mâcon, le 29 janvier 2024

Direction de la santé publique  
Département prévention santé environnement  
Unité territoriale de Saône-et-Loire

Affaire suivie par : A.Bontems/N. Nabyl  
Courriel : ars-bfc-dsp-se-71@ars.sante.fr  
Réf.a:\dsp\04\_dpse\utse\_71\eau\controle sanitaire\non-  
conformités\cvm\beaufort ste agnes\2024-01-08 suivi  
cvm beaufort ste agnès.docx

Monsieur le Président,

Par message électronique en date 12/12/2023, vous m'avez transmis les résultats des différentes mesures de chlorure de vinyle monomère que vous avez réalisées sur différents hameaux de votre syndicat.

Suite à l'envoi de ces résultats et comme échangé par téléphone, je vous informe des points suivants :

- Hameau de Beauvernois.

Vous m'avez indiqué avoir terminé les travaux sur ce secteur. Les dernières mesures que vous avez réalisées montrent des résultats conformes. Afin de confirmer l'efficacité de ces travaux de nouveaux contrôles seront réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire sur la période estivale 2024.

- Secteur « la Gare »

Cinq prélèvements, dont un en période de purges, ont été réalisés. Le prélèvement réalisé en période de purge n'est pas pris en compte pour le calcul de la moyenne car il n'est pas représentatif du fonctionnement normal. Trois résultats dépassent la limite de qualité avec une moyenne de 0,73 µg/L. **La situation est donc considérée comme non conforme.** Compte tenu de cette moyenne, vous disposez d'un **délai de 2 ans** pour mettre en œuvre les mesures correctives de long terme qui s'imposent. **Dans l'attente de la mise en place effective de ces mesures de long terme, des purges régulières doivent être mises en œuvre sur ce secteur. Un suivi renforcé est également mis en place dans le cadre du contrôle sanitaire sur ce secteur en période estivale.**

- Secteur « les boulots- route des Chavanes »

Un résultat dépasse la limite de qualité sur les quatre analyses réalisées, la moyenne étant de 0,375µg/l. **La situation est donc considérée comme conforme.**

.../...

Monsieur le Président  
Syndicat des Eaux de Beaufort Ste  
Agnès  
6 rue de Coutouse  
39190 BEAUFORT  
[sie.beaufort@wanadoo.fr](mailto:sie.beaufort@wanadoo.fr)

- Secteur « les Chavanes la Foret »

Un résultat dépasse la limite de qualité sur les quatre analyses réalisées, la moyenne étant de 0,44µg/l. **La situation est donc considérée comme conforme.**

- Secteur « les Claies »

Tous les résultats sont conformes. **La situation est donc considérée comme conforme.**

- Secteur « Villeron »

Tous les résultats sont conformes. **La situation est donc considérée comme conforme.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Directeur Général de l'ARS,  
Le responsable de l'Unité Territoriale  
Santé Environnement de Saône-et-Loire**



**Michaël NGUYEN HUU**